

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



85/03

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
À LA CHAMBRE DES COMMUNES
SUR LES ENTRETIENS AMÉRICANO-
SOVIÉTIQUES SUR LE CONTRÔLE
DES ARMEMENTS

OTTAWA

LE 21 JANVIER 1985

Le 8 janvier, après deux jours de rencontres à Genève, le secrétaire d'État des États-Unis, M. George Shultz, et le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Andreï Gromyko, ont convenu d'entreprendre une nouvelle série de négociations bilatérales sur les armes nucléaires et les armes spatiales. Cet accord représente un jalon important dans les relations entre les États-Unis et l'Union soviétique et dans la recherche d'une réduction des risques d'un conflit nucléaire. Le processus de négociation auquel il donne le coup d'envoi aura des incidences profondes et positives sur les relations Est-Ouest ainsi que sur les négociations sur le contrôle des armements au sein d'instances multilatérales dont le Canada fait partie. Je saisis cette première occasion qui m'est donnée au cours de la présente session pour féliciter les États-Unis et l'Union soviétique d'avoir repris les négociations.

Nous sommes particulièrement encouragés par les objectifs dont ont convenu les deux parties: prévenir une course aux armements dans l'espace et mettre fin à cette course sur terre, limiter et réduire les armes nucléaires et renforcer la stabilité stratégique, conduisant à terme à l'élimination complète des armes nucléaires. Ces objectifs sont depuis longtemps des composantes centrales de la politique étrangère canadienne.

Comme l'indique la déclaration conjointe faite à l'issue des entretiens Shultz/Gromyko, l'objet de ces négociations est constitué par "un ensemble complexe de questions concernant les armes spatiales et nucléaires - à la fois stratégiques et de portée intermédiaire - toutes ces questions devant être examinées et résolues dans le respect de leur interdépendance". Il est entendu que l'un des thèmes principaux des discussions sera la relation qui existe entre les systèmes offensifs et les systèmes défensifs. Parmi les systèmes défensifs figureront l'Initiative de défense stratégique des États-Unis et les systèmes soviétiques de défense. Il convient donc tout particulièrement que les systèmes défensifs - tant actuels que potentiels - des deux parties soient inscrits à l'ordre du jour de ces négociations.

Le Président des États-Unis, M. Reagan a déclaré que l'Initiative de défense stratégique, est un programme de recherche visant à déterminer s'il est possible de renforcer la stabilité stratégique et de réduire la dépendance à l'égard des armes nucléaires en accordant une attention plus grande aux mesures défensives non nucléaires. On n'a pas encore exploré toute la portée de ce programme; il serait donc prématuré de tirer des conclusions définitives à son sujet. Étant donné les questions techniques extraordinairement complexes que soulève l'IDS, des questions auxquelles même un programme intensif de recherche risque fort de ne pas trouver de réponse, - du moins pas avant de nombreuses années -, il est évident que nous sommes en présence d'un concept hautement hypothétique.

Selon les données dont on dispose à l'heure actuelle, l'Initiative de défense stratégique ne contrevient ni aux dispositions du Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique ni aux dispositions du Traité de 1972 sur les missiles anti-missiles balistiques, deux traités auxquels le Canada accorde son ferme appui. Étant donné les progrès importants réalisés par les Soviétiques ces dernières années dans la recherche anti-missiles balistiques et le déploiement d'engins de défense contre les missiles balistiques, la prudence dicte à l'Ouest de se tenir au courant de la faisabilité de tels projets.

Toutefois, le développement et le déploiement dans l'espace de systèmes anti-missiles balistiques par l'une ou l'autre partie transgresseraient les limites du Traité sur les missiles anti-missiles balistiques dans sa forme actuelle. Cela pourrait avoir de sérieuses répercussions sur le contrôle des armements et exigerait donc de tous les intéressés qu'ils suivent la situation très attentivement. Nous sommes donc heureux que le Président Reagan ait déclaré que les États-Unis n'iraient pas au-delà de la recherche sans procéder à des discussions et à des négociations

Il faut se garder de croire que l'itinéraire tracé à Genève sera facile. Nous assistons aujourd'hui à l'amorce d'un processus long et délicat. La conduite du Canada doit viser à favoriser le succès de cette entreprise car rien n'est plus important que l'accord des deux superpuissances nucléaires sur l'arrêt de la course aux armements.

Pour sa part, le Canada continuera de travailler activement - aux Nations Unies, à l'OTAN et ailleurs - pour que l'on réalise des progrès concrets en matière de contrôle des armements et pour que s'instaure une meilleure compréhension entre l'Est et l'Ouest. L'accord intervenu à Genève après une impasse longue et dangereuse donne au monde une nouvelle chance qu'on ne peut se permettre de gaspiller.